

# SÉANCE DU 4 MAI 2010

~~~~~

Date de convocation : 26 avril 2010

L'an deux mille dix, le quatre mai à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie Claude Fournet, Maire.

Monsieur Denis Galland a été nommé secrétaire de séance.

Pouvoirs de Marie-Pierre Reynaud à Lucien Gollé, et de Sarah Lambert à Marie-Claude Fournet, tous les autres conseillers en exercice sont présents.

La lecture du compte-rendu de la dernière séance est approuvée à l'unanimité.

## **1/ Emprunt logement Duplan**

Mme le Maire met au vote la souscription d'un emprunt de 14 585 euros sur 10 ans à 1.85%, afin de régler les dépenses relatives à la réhabilitation du logement Duplan. Douze votes favorables et deux abstentions, l'emprunt est donc approuvé.

## **2/ FCTVA**

La commune remplit les conditions pour prétendre au remboursement plus rapide de la TVA. Le conseil décide à l'unanimité de demander à bénéficier de cette disposition.

## **3/ Restauration bannière Saint-Michel de Novézan**

Lecture est faite de la lettre de l'APAVEN demandant une participation financière de la commune pour la restauration de cette bannière.

Un débat s'instaure, la majorité pense que l'une des missions qui incombent à la commune est la protection des bâtiments mais pas ce qu'ils contiennent.

De plus le prix semble excessif, le devis le moins onéreux étant de plus de 6 000 €.

La mise aux voix donne huit contre, quatre pour et deux abstentions.

Dominique Jouve demande à cet instant du débat que soient inscrits sur le compte-rendu les propos suivants: « On marche sur la tête, on passe du temps sur des choses sans importance alors que nous avons de lourds investissements à venir et des dossiers qui demandent une réponse rapide. La préparation de la dotation cantonale 2011 (les subventions) est un sujet de la plus haute importance que je ne vois même pas inscrit à l'ordre du jour alors que nous devons remettre au Conseil Général un dossier finalisé pour fin mai. Un tel sujet mériterait d'être clairement identifié dans l'ordre du jour et devrait même faire l'objet d'un document préparatoire joint à la convocation des conseillers ». Mme le Maire lui répond que ce sujet sera abordé dans les « dossiers en cours ».

Christian Roux suggère que l'APAVEN devrait plutôt s'adresser à des mécènes.

Lucien Maury trouve la dépense déraisonnable, et Lucien Gollé ajoute qu'il est d'accord pour restaurer le patrimoine, mais pour en faire profiter la population et non quelques personnes.

#### **4/ Chemin d'accès quartier les Estangs**

Plusieurs demandes sont arrivées en mairie concernant des droits de passage et servitudes. Le litige semble être d'ordre uniquement privé. Toutefois une requête concerne le terrain communal, une commission va se réunir samedi 8 mai à 9 heures pour étudier le cas.

#### **5/ Convention ATESAT**

Il s'agit d'une convention d'assistance technique avec la Direction Départementale des Territoires ( ex DDE) aux travaux de la voirie, le contrat signé en 2009 doit l'être de nouveau. Adopté à l'unanimité.

#### **6/ Aménagement du village**

Une nouvelle réunion a eu lieu avec le cabinet d'étude qui nous a présenté les résultats de sa phase diagnostic. Les conclusions sont en phase avec ce que pensait le Conseil municipal. La présentation aux élus des tout premiers travaux aura lieu le 20 mai. Pour la suite il faut un relevé topographique, la mission est en deux phases, une à l'entrée nord pour 2990€, l'autre côté terrain Saint-Jean pour 1913€. Le relevé serait effectué par Géo-Ventoux. Les devis sont adoptés à l'unanimité.

#### **7/ Inscriptions à la dotation cantonale 2011**

**Après débat, les projets suivants seront inscrits par ordre de priorité :**

- travaux église Venterol (façade, porche, lavoir): 24 436 € HT
- columbarium cimetière Novézan: 10 660 € HT
- travaux église Novézan (clocher, drainage): 15 463€ HT
- écoles (pompe à chaleur réversible): 8 733€ HT
- achat modules de jeux futur terrain de sport ( devis en cours)

Les travaux d'aménagement du terrain de jeu et de sport sous l'école ne sont pas inscrits, faute de projet précis et de devis, cela fait partie des projets à mener à bien avec le bureau d'étude Cap Terre.

A ce sujet, Dominique JOUVE rappelle qu'il serait opportun d'inscrire à l'ordre du jour du prochain conseil la délibération autorisant l'achat de ce terrain.

#### **8/ Convention avec le SDED**

La signature de conventions avec le SDED pour le raccordement au réseau électrique de particuliers est approuvée à l'unanimité.

#### **9 / Prévigrêle**

Le projet de subvention d'un deuxième poste est abandonné, une délibération doit être prise pour annuler le versement de la subvention prévue au budget. Annulation votée à l'unanimité.

## 10/ Divers:

- Poste de la Castagnière: ERDF a envoyé directement une proposition au demandeur sans solliciter la mairie
- Candélabres entrée nord: l'appel d'offre est lancé, les candidatures seront transmises au SDED à partir du 20 mai.
- Sécurisation électrique Château-ratier: les travaux seront effectués par l'entreprise Farnoux début juin
- Coffret forain: le devis devrait être transmis courant mai.
- Logements venterolais: de nombreux travaux s'imposent pour maintenir l'état général. Des devis ont été demandés (peinture, carrelage, maçonnerie).  
Lucien Gollé demande pourquoi les travaux ne sont pas confiés aux employés municipaux, et ce qu'ils font ?
- Remise en état de la source de Grioux: le canevas à suivre est le suivant avec tout d'abord une visite des installations de la part de personnes habilitées.  
Ceci va demander un important chantier de remise en état du périmètre de protection de la source de la part des employés communaux. Ensuite suivra une analyse de l'eau, puis l'installation du traitement par UV, la désinfection des tuyaux et enfin le contrôle en aval de la qualité de l'eau.
- Poste émetteur SFR Château-Ratier: le bail touchant à son terme, les conditions financières vont être réexaminées pour accorder de nouveau un droit d'occupation du domaine public.
- Lucien Gollé signale que des travaux de construction sont en cours sur la commune. La mairie n'aurait pas reçu de dossiers les concernant.  
La commission urbanisme va se réunir le 10 mai à 11H30 pour étudier ces cas.
- Restaurant « Le café de la Poste » : le Conseil municipal émet le souhait de pouvoir sécuriser l'entrée de l'établissement, ce qui permettrait de disposer sans danger, ni problème de circulation quelques tables extérieures.
- Lucien Gollé s'enquiert des travaux route de la gare.  
La réception des travaux n'a pas encore été faite. Il y a eu un test ce matin qui semble positif.  
Il reste à reboucher les nids de poules ainsi qu'à finir le goudronnage.
- ZPPAUP: réunion en juin avec Mme Brangier et le Conseil pour étudier l'avenir de ce projet. Lucien Gollé indique qu'il est d'ores et déjà contre !
- Columbarium de Novézan: réunion de la commission le 25 mai à 8H30 sur place pour finaliser le projet et programmer les travaux.
- Prochaine réunion PCS: 2 juin 20H30
- Réunion numérotation voirie communale: 10 mai à 19H00
- Dominique Jouve signale que les rues de Venterol ont bien besoin d'être désherbées, en commençant par la Rue du Goulet où se tiendra une exposition à partir du 9 mai.  
(Le désherbage du village a été programmé Jeudi 6 et vendredi 7 mai)

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 8 juin à 20H30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45.